

## COMMENT FAIRE ?

- 1 J'obtiens une carte KorriGo Services
  - > directement chez moi après avoir fait une demande en ligne sur [star.fr](http://star.fr)
  - > ou dans une agence Star
- 2 J'ai ma carte KorriGo Services !
- 3 Je complète un formulaire en ligne et je joins les justificatifs demandés sur [urlr.me/5k74c](http://urlr.me/5k74c)
- 4 Je reçois une réponse sous quelques jours \*
  - \* hors demande de dérogation

Plus d'informations sur Sortir!  
[sortir-rennesmetropole.fr](http://sortir-rennesmetropole.fr)

Plus d'informations sur  
les transports à prix réduits  
[urlr.me/5k74c](http://urlr.me/5k74c)



05.2024 - Graphisme & illustrations: Émeric Guémas [www.puzzle-rennes.fr](http://www.puzzle-rennes.fr) / Impression: Imprimerie de Rennes Métropole

# Sortir!

pour les étudiant·es

## Vos activités et vos transports à prix réduits, pensez-y !



 RENNES  
MÉTROPOLE

 l'Apras  
Le social partagé



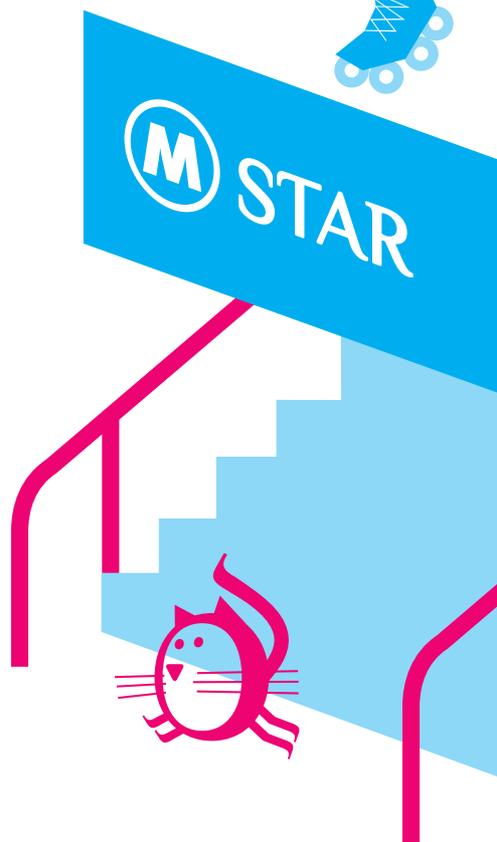
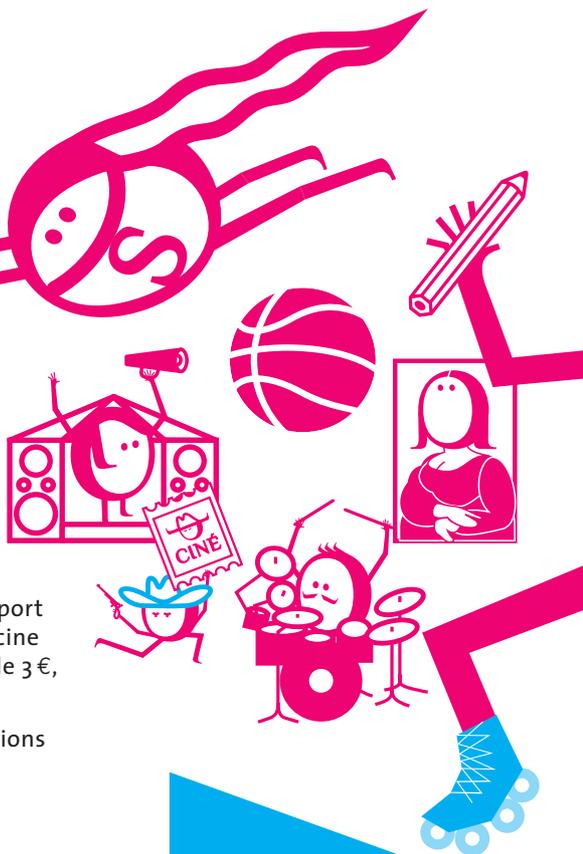
## LA CARTE SORTIR ! C'EST QUOI ?

- Des activités ponctuelles de loisirs, sport et culture à petit prix (une sortie piscine à 0,80€, un film au cinéma à partir de 3€, un concert à partir de 4€...)
- Une aide financière pour vos inscriptions à l'année, au trimestre...



## LES TRANSPORTS À PRIX RÉDUITS C'EST QUOI ?

La gratuité ou des réductions importantes sur les abonnements bus, métro, vélo et Handistar sur Rennes et la métropole



## POUR QUI ?

LES ÉTUDIANT·ES QUI HABITENT  
DANS UNE COMMUNE DE RENNES MÉTROPOLE



### 1. BOURSIER·ÈRES DES ÉCHELONS DE 2 À 7

BOURSE			
	ÉCHELON 2	ÉCHELONS 3 & 4	ÉCHELONS 5, 6 & 7
<b>SORTIR !</b>	50 % de réduction sur le montant de l'abonnement à une activité régulière, aide plafonnée à 75 €	60 % de réduction sur le montant de l'abonnement à une activité régulière, aide plafonnée à 90 €	70 % de réduction sur le montant de l'abonnement à une activité régulière, aide plafonnée à 105 €
Des réductions sur les activités ponctuelles de loisirs, sport et culture (cinéma dès 3 €, concert dès 4 €, une entrée piscine à 0,80 € ...)			
<b>TRANSPORTS À TARIFS RÉDUITS</b>	50 % de réduction sur le montant de l'abonnement mensuel	85 % de réduction sur le montant de l'abonnement mensuel	Gratuité

### 2. EN MOBILITÉ INTERNATIONALE

Sous conditions de ressources, à partir de la 2<sup>e</sup> année consécutive en France.



### 3. NE RÉPONDANT PAS AUX CRITÈRES D'ATTRIBUTION SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

Demande de dérogation possible suivant la situation économique et sociale (droit aux bourses épuisé, inscription dans une école n'ouvrant pas un droit aux bourses, baisse de ressources au cours de la dernière année...)

À noter : les ressources prises en compte pour les étudiant·es nés·es après le 01/01/1998 sont celles des parents